



F S S P X



Pour qu'Il Règne

Ange de Dieu, qui êtes mon
gardien!

De Vatican II à l'église synodale
Saint Béréglise
Former la conscience

« Comptez si vous le pouvez ou le sable de la mer ou les étoiles du Ciel, celles que l'on voit et celles que l'on ne voit pas, et croyez que vous n'avez pas atteint le nombre des anges ». (Bossuet, *Élévations*)



Mensuel – Octobre 2023
Numéro 158

Éditeur :
Abbé Michel Poinset de Sivry
Rue de la Concorde, 37
1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20

Les articles de notre bulletin
paraissent sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be
Site : www.fsspx.be

Sommaire

Editorial	4
Vie spirituelle : Ange de Dieu, qui êtes mon gardien ! Abbé Vianney de Champeaux	5
Dossier : De Vatican II à l'Eglise synodale Abbé Vincent Gélineau	
Histoire : Saint Béréglise, fondateur de Saint-Hubert Patrick Martin	
Pédagogie : Former la conscience Les Sœurs	13
Vie du prieuré Chronique Dates à retenir Carnets paroissiaux	15

Pour qu'Il Règne

Versements et soutien financier :
Veuillez procéder par virements bancaires à :
"Fraternité Saint-Pie X"
et effectuer vos virements au profit du compte :
ASBL Fraternité Saint-Pie X
BIC : GEBABEBB
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 2 €
Abonnement normal :
50 € (10 numéros + frais d'envoi)
Abonnement de soutien : 75 €

Éditorial



Monseigneur Lefebvre répétait souvent que la plupart des hommes vivent dans l'illusion, comme si Dieu n'existait pas. En effet, ils ne se rendent pas compte qu'un autre monde bien plus important et bien plus parfait subsiste à côté du nôtre : le monde des anges.

Étrange situation dans laquelle se trouvent la plupart des hommes : ils pensent être libérés du « carcan » dans lequel les enferme l'Église mais n'ont jamais été aussi prisonniers de leurs préjugés et de leurs erreurs.

Pourtant, le monde angélique existe bel et bien. Il nous est connu par la Révélation. Dès la première page de la Sainte Écriture, nous y lisons en effet qu'un ange garde le paradis terrestre après la chute originelle. Plus tard, c'est Abraham qui est favorisé de plusieurs colloques avec les anges, Jacob qui voit en songe une multitude d'anges sur une échelle mystérieuse, le jeune Tobie qui fait un périlleux voyage sous la garde de l'Archange Raphaël, l'ange Gabriel qui annonce l'Incarnation à Marie, des anges qui servent Jésus-Christ après la tentation ou encore un ange qui délivre saint Pierre dans sa prison. Cette liste est évidemment très loin d'être exhaustive.

Ce monde angélique est mystérieux et passionnant. On y découvre des êtres purement spirituels bien plus nombreux que nous. Saint Thomas explique cela par le fait que tout ce qui est plus parfait se trouve en plus grand nombre. Or, l'ange, purement immatériel, est la plus parfaite des créatures dans la mesure où elle ressemble le plus naturellement à Dieu : « comptez si vous le pouvez ou le sable de la mer ou les étoiles du Ciel, celles que l'on voit et celles que l'on ne voit pas, et croyez que vous n'avez pas atteint le nombre des anges ». (Bossuet, *Élévations*)

L'ange n'a pas de corps. Par conséquent, son intelligence ne fonctionne pas comme la nôtre qui a besoin des sens pour abstraire et concevoir les notions intellectuelles. L'ange connaît directement les concepts sans passer par le sensible. Il ne raisonne pas. Dieu lui donne directement des « idées innées ». Il ne connaît donc la création que par des idées. Il possède une sorte de représentation idéale de l'univers. L'ange n'a pas de corps et n'a donc pas de passions. Aussi, ses actes libres sont-ils irrévocables dans la mesure où ils ne sont inspirés ni par la colère,

ni par l'amour, ni par la peur comme les nôtres. Lorsque l'ange « décide », son choix est irrémédiable dans le bien comme dans le mal. C'est tout le mystère d'iniquité auquel nous sommes confrontés. Pourquoi Lucifer et les mauvais anges ont-ils accepté de pécher en refusant le bonheur que Dieu proposait et qui ne dépendait pas d'eux, alors qu'ils se savaient être objet des châtiments de Dieu par leur révolte ? C'est tout le mystère de leur liberté.

Dieu crée l'enfer pour les mauvais anges. Ce feu est éternel parce que l'ange ne peut pas se repentir. Les bons anges jouissent eux d'un bonheur éternel car leur unique choix est fixé pour l'éternité.

En ce mois d'octobre où nous fêtons les anges gardiens, il est bon de relire son catéchisme sur ce monde angélique. Les anges ont une réelle influence sur le salut de notre âme comme sur le cours des événements humains et matériels. Il y a un ange préposé à la garde de notre âme, de notre famille, de notre pays. Prions-le !

La mission qu'il a reçue de Dieu est précisément d'assurer notre salut. Il porte ainsi nos prières à Dieu, nous donne de bonnes inspirations, chasse les démons et nous protège des périls temporels. Nous avons tous des histoires à raconter à ce sujet.

Au Vatican le 13 octobre 1884, le Pape Léon XIII a une vision à la fin de la messe. Il voit l'enfer puis la terre enveloppée de ténèbres et, d'un abîme, il voit sortir une légion de démons qui se répandent sur le monde pour détruire l'Église. Alors qu'il pense que tout est perdu il voit saint Michel apparaître et refouler les mauvais esprits dans l'abîme. Il a la certitude que saint Michel ne pourrait intervenir que lorsqu'il y aurait un nombre de personnes assez conséquent lui adressant de multiples prières ferventes. À la suite de cette vision il se précipitera pour écrire une prière et ordonnera qu'on la récite après chaque messe.

Dans ces temps difficiles que nous traversons, prions nos bons anges, prions saint Michel, patron de Bruxelles afin que par leur intercession, nous soyons délivrés de tout mal et que nous répandions le bien pour notre salut et celui d'un grand nombre.

Que saint Joseph vous bénisse !



Ange de Dieu, qui êtes mon gardien !



Abbé Vianney de Champeaux

« Ange de Dieu, qui êtes mon gardien, vous à qui la bonté divine m'a confié, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi-soit-il. » (Prière du matin du livre des retraites de saint Ignace)

Les Saintes Ecritures comme la tradition des pères de l'Eglise, le magistère de l'Eglise et le Catéchisme sont unanimes à l'affirmer : les anges existent, et certains jouent un rôle auprès de chacun d'entre nous. L'Eglise a d'ailleurs voulu les honorer de manière particulière en instituant, le 2 octobre, une fête des « saints anges gardiens ».

Mais bien souvent, tout en affirmant l'existence de ces êtres, nous agissons comme s'ils n'existaient pas, nous confiant à nos propres forces devant la tentation, et nous attribuant à nous seul le mérite de la victoire si nous avons gagné le combat.

Quel rôle ont donc véritablement les anges gardiens vis-à-vis des hommes ? Quelle place les anges gardiens occupent-ils entre Dieu et nous ? Quel pouvoir ont-ils sur nous ?

Souvenons-nous que les anges voient Dieu en permanence. L'ange gardien, lui, se voit confier une âme particulière qu'il doit guider, mais tout en restant au ciel, comprenant l'entière du plan de Dieu sur nous, voyant clairement pourquoi Dieu permet tel schisme, telle hérésie, telle maladie. Il voit donc immédiatement ce que nous devons faire pour notre bien. Toutes ses inspirations sont l'émanation directe de la contemplation de Dieu. Nous qui parfois nous sentons seuls, démunis face aux adversités, rappelons-nous que ce divin messenger est toujours à nos côtés, contemplant Dieu en permanence !

Comment les anges agissent sur nous ?

Saint Bernard a bien mis en image la manière dont s'y prennent les anges pour éclairer notre intelligence : « Avec l'or, qui symbolise l'éclat de la divinité et la sagesse qui vient d'en haut, les orfèvres

angéliques fabriquent certaines représentations de vérité, et ils les passent aux oreilles intérieures de l'âme. Ils composent, dis-je, certains symboles spirituels et, en eux, ils présentent aux regards de l'âme contemplative les clartés très pures de la divine sagesse, afin qu'elle saisisse comme dans un miroir et sous forme d'énigme ce qu'elle ne peut encore contempler intuitivement. Qu'arrive-t-il, en effet quand un rayon plus divin luit rapidement et comme un éclair aux yeux de l'esprit transporté hors de lui-même ? Aussitôt, et venant je ne sais d'où, soit pour tempérer cette splendeur excessive, soit pour faciliter l'enseignement de la vérité entrevue, se présentent certaines représentations imaginatives tirées de choses inférieures, très ingénieusement adaptées aux clartés que Dieu verse à l'âme, et grâce auxquelles le très pur et très éclatant rayon de la vérité devient supportable aux regards de l'intelligence, et s'accommode à la capacité de ceux à qui on veut la communiquer. » (Sermon 36 sur le Cantique des cantiques)

Dieu nous éclaire par sa sagesse, et le rôle des anges est donc de mettre à notre portée cette lumière divine trop puissante pour nos faibles intelligences. Saint Bernard, continuant son commentaire, considère que les anges contribuent aussi à aider les prédicateurs dans leur travail : « A mon sens, ils ne se contentent pas de suggérer intérieurement des images convenables, ils pourvoient aussi à la netteté du langage qui fait saisir la pensée plus facilement et avec délectation. »

En éclairant notre intelligence, les anges gardiens touchent aussi notre cœur, et nous communiquent de saintes aspirations. Par ces inspirations, ils nous dirigent véritablement vers la béatitude. Notre travail pour acquérir la sainteté s'en trouve bien facilité : nous n'avons plus qu'à suivre les inspirations divines, sans besoin de trop rechercher quelle est la volonté de Dieu sur nous. Si nous n'arrivons pas à la discerner, prions notre ange gardien !

Vie spirituelle : Ange de Dieu, qui êtes mon gardien!

L'ange gardien a comme autre rôle de nous protéger des inspirations diaboliques. En ce domaine, l'ange gardien est très puissant, car depuis que les démons se sont révoltés, ils demeurent irrévocablement sous la coupe des esprits bienheureux, à leur plus grande rage. Lié par la puissance des bons anges, et maîtrisé par les âmes saintes, le diable se jette alors sur les pécheurs, et se sert d'eux pour faire tomber les âmes saintes. Si donc nous sommes entièrement soumis aux inspirations de notre guide, nous ne craignons rien. Si nous consentons à appartenir en tout ou en partie à l'esprit malin par le péché, alors nous nous plaçons par nous-mêmes dans la cage de ce « lion rugissant » qu'est le Malin.

Outre cette action qui regarde l'âme, les anges ont également une action préservatrice sur notre corps. C'est le sens littéral du passage du psaume 91 (v.12) « Ils te porteront dans leurs mains, de crainte que ton pied ne heurte la pierre ».

Que la dévotion à notre Ange Gardien grandisse chaque jour, afin qu'il puisse nous éclairer, nous protéger, nous diriger et nous gouverner véritablement jusqu'à notre mort !



Prière de consécration à mon saint Ange gardien :

« Saint Ange gardien, vous que Dieu m'a donné pour être mon protecteur et mon guide dès le début de mon existence, ici, en présence de Dieu mon Seigneur et Maître, de Marie, ma céleste Mère, de tous les Anges et des Saints, moi, pauvre pécheur, je me consacre aujourd'hui à vous ; je vous supplie de me prendre par la main et de ne plus me lâcher. Par cette main devenue la vôtre, je promets fidélité et obéissance constantes à Dieu et à la sainte Eglise. Je promets de vénérer toujours Marie, comme ma Souveraine, ma Reine et ma Mère et d'imiter sa vie. Je promets aussi de toujours vous vénérer, vous, mon saint protecteur, et de propager selon mes moyens la dévotion aux saints Anges, afin d'obtenir les secours de votre protection, qui sont spécialement promis en ces temps-ci où des combats spirituels se livrent pour ou contre le Royaume de Dieu. Obtenez-moi, je vous en prie, saint Ange de Dieu, que l'Amour parfait me consume, et qu'une foi à toute épreuve me garde de tout faux pas. Par votre main puissante, écarterez de moi les assauts de l'enfer. Je vous demande par l'humilité de Marie, de me libérer de tous les dangers, afin que, sous votre égide, je parvienne aux portes de la Cité céleste. Ainsi soit-il. »



De Vatican II à l'Église synodale



Abbé Vincent Gélineau

Cet article est paru dans le bulletin « le Saint-Vincent » n°27, du prieuré de Bailly, en France. Nous le reproduisons ici avec l'aimable autorisation de l'auteur.

En mars 2020, le pape François annonçait un synode sur la synodalité pour 2022. Dès 2015, François exprimait son intention de se pencher sur ce sujet. Dans un discours du 17 octobre 2015, il affirmait : « Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire. » Il expliquait alors qu'« Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter est plus qu'entendre. C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre. Le peuple fidèle, le Collège épiscopal, l'Évêque de Rome, chacun à l'écoute des autres ; et tous à l'écoute de l'Esprit Saint, l'Esprit de Vérité, pour savoir ce qu'il dit aux Églises. »

Que faut-il comprendre par cette expression d'Église synodale ? L'Église catholique gagne-t-elle à être plus synodale ?

Qu'est-ce que l'Église synodale ?

Conciliarisme et collégialité

Le terme de « conciliarisme » renvoie à une période troublée de l'histoire de l'Église, la fin du grand schisme d'Occident au début du XV^e siècle. En un mot, les conciliaristes estimaient que le pouvoir du concile était supérieur à celui du pape.

La notion de collégialité introduite vers 1950 par le P. Congar OP reprend l'idée en suggérant que le corps des évêques est une personne morale, dotée de prérogatives spéciales, succédant au corps des apôtres. Elle entre au concile Vatican II avec la Constitution *Lumen gentium* du 21 novembre 1964, et elle joue le rôle de principe directeur pour

le nouveau Droit Canon de 1983. Le pape Jean-Paul II l'explique lorsqu'il promulgue le nouveau Code : « Ces travaux ont été faits jusqu'au bout dans un esprit merveilleusement collégial... Or cette note de collégialité, qui caractérise et distingue tout le processus d'enfantement de ce nouveau Code, correspond parfaitement au magistère et au caractère du concile Vatican II. C'est pourquoi le Code ... a mis en acte l'esprit du concile dont les documents présentent l'Église, "sacrement universel de salut", comme le Peuple de Dieu et où la constitution hiérarchique apparaît fondée sur le collège des évêques uni à son chef¹. »

Autrement dit, l'Église conciliaire, régie par le Code de 1983, est une Église plus démocratique.

L'Église synodale de François

Avec l'Église synodale, le pape François va au bout de cette logique démocratique et égalitaire. Il invite la hiérarchie à se mettre à l'écoute de la base. L'Église synodale est une Église conciliaire dans le sens où le rôle décisif est désormais donné aux différentes assemblées : conseil presbytéral, synode diocésain, conférences épiscopales, synode des évêques, ...

Cette Église synodale nous vient du concile Vatican II, qui a cherché à mettre à jour l'Église pour la rendre acceptable à un monde qui estime beaucoup la démocratie. Peut-on dire que l'Église est plus catholique parce qu'elle est plus synodale ?

L'Église catholique est-elle synodale ?

Cette tendance démocratique, si appréciée aujourd'hui, apporte-t-elle vraiment un progrès dans l'Église catholique ?

¹ Constitution apostolique *Sacrae disciplinae leges*, 25 janvier 1983 ² Mt 26, 56, cité par Raffard de Brienne, Il n'y a qu'un seul Dieu, Chiré, 2003, p. 209

³ Mt 16, 18

Le primat du pontife romain

La collégialité n'a pas la faveur de la Tradition. Comme le notait avec humour le cardinal Ottaviani, la collégialité n'a pour fondement scripturaire qu'une action peu glorieuse des apôtres au moment de la Passion : « Alors les disciples, l'abandonnant (Jésus), s'enfuirent tous ². » En revanche, l'Évangile est très clair sur l'autorité transmise à saint Pierre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ³. » La primauté de l'évêque de Rome, successeur de saint Pierre, est reconnue dès les premiers siècles de l'histoire de l'Église.

La constitution de l'Église instituée par Notre-Seigneur est une monarchie dont saint Pierre et ses successeurs sont les chefs. Ces vérités ne seront mises en doute qu'après plusieurs siècles, lorsque les orthodoxes et les protestants éprouveront le besoin de justifier leur révolte. Nous ne sommes pas étonnés de retrouver le thème de la collégialité à l'heure de l'œcuménisme. En effet, ce qui gêne les hérétiques (protestants) et les schismatiques grecs, c'est l'autorité du pontife romain.

La collégialité, révolution dans l'Église

Dans une page admirable de son ouvrage *Iota unum*, Romano Amerio note que « ces corps de l'Église appelés à la participation deviennent en réalité organes de dissension et d'indépendance du peuple de Dieu à l'égard de leurs pasteurs et du pasteur suprême. Ce que l'on prévoyait devoir rejaillir de la démocratisation de l'Église s'est manifesté a posteriori par les effets malheureux des synodes nationaux... Ce qui est commun à tous les synodes, diocésains ou nationaux, c'est leur propension à l'indépendance et d'avoir établi des thèses et proposé des réformes en opposition avec la pensée déclarée du Saint-Siège, en demandant par exemple l'ordination d'hommes mariés, la prêtrise pour les

femmes, le partage de l'Eucharistie avec les frères séparés, l'admission aux sacrements des divorcés bigames ⁴. »

Judicieusement, il relève « la contradiction qu'il y a entre la démocratisation et la constitution divine de l'Église. Il y a une différence et même une opposition entre l'Église du Christ et les sociétés civiles. Celles-ci possèdent d'abord l'existence, et ensuite forment leur propre gouvernement... L'Église, au contraire, ne s'est pas formée d'elle-même, ni n'a formé son gouvernement ; elle a été faite toute entière par le Christ qui en a établi les lois fondamentales avant d'appeler les fidèles... L'Église est donc une société sans égale, où le chef est antérieur aux membres, et où l'autorité passe avant la communauté ⁵. » La conclusion qui suit immédiatement est une condamnation très claire du projet du pape François : « Une doctrine, qui se fonderait sur le peuple de Dieu démocratiquement conçu et dans le sentiment et l'opinion du peuple de Dieu, est contraire à celle de l'Église. »

Le résultat désastreux de la doctrine de la collégialité n'a pas mis longtemps à se manifester. L'Église devient rapidement ingouvernable, comme l'illustre ces quelques mots du Père de la Morandais : « Le problème n'est pas d'obéir au pape. Qui me donne les ordres ? C'est la collégialité des évêques. Je n'obéirai que si l'évêque de Paris me donne cet ordre. Mais vous savez, l'obéissance actuelle est un consensus entre les évêques et les prêtres. Ce n'est plus comme autrefois où un ordre était un ordre. Et je vois mal l'évêque de Paris me dire : "Mettez-vous en clergyman", pour la bonne raison que cet ordre, il ne le donnera pas, car il n'a aucune chance d'être obéi ⁶. »

La collégialité bouleverse, dans les principes comme dans la pratique, la constitution divine de l'Église.

Le respect de l'opinion publique dans l'Église

Il ne faudrait pas croire, comme le prétendait le cardinal Suenens à l'issue du concile Vatican II, que l'attention à l'opinion publique soit une nouveauté dans l'Église. Romano Amerio donne une série d'exemples au cours de l'histoire de l'Église, en commençant par la fameuse formule des Actes des Apôtres : « Il a paru bon au Saint-Esprit et à nous ⁷. » Il rappelle qu'à Paris, au XIII^e siècle, saint Thomas d'Aquin répondait aux questions théologiques du petit peuple,



⁴ Iota unum, NEL, 1987, p. 431 ⁵ id., p. 432 ⁶ Père de la Morandais, de Saint-Méry, Paris, in L'Aurore du 2 octobre 1979 ⁷ Ac 15, 28



qu'au XVII^e siècle, les petites gens s'agitaient pour ou contre l'immaculée conception, arrachant à leur chaire ceux qui la combattaient. Ce qui est nouveau, c'est la force nouvelle de l'opinion publique. Elle finit par être considérée comme égale voire supérieure à la hiérarchie. Et ainsi, l'Église synodale désirée par François s'écarte de l'Église catholique fondée par Notre-Seigneur.

Le combat du Coetus

Les difficultés que pose cette nouvelle conception de l'Église n'ont pas laissé les Pères conciliaires indifférents. Le P. Ralph Wiltgen estime que la collégialité fut le débat le plus important du concile. « La lutte la plus importante et la plus dramatique du deuxième concile du Vatican ne fut pas celle que suscita la question de la liberté religieuse, qui reçut un si large écho dans la presse, mais celle qui eut pour objet la collégialité, et qui se déroula pour la plus grande partie derrière la scène ⁸. »

Les membres du Coetus ⁹ seront particulièrement vigilants sur ce point.

Dès la deuxième session du concile, Mgr Lefebvre intervient deux fois sur ce sujet dans l'aula conciliaire. Dans une interview du 15 octobre 1963 accordée au P. Wiltgen ¹⁰, il explique qu'il voit dans de puissantes conférences épiscopales « une menace pour le magistère et la responsabilité pastorale des évêques pris individuellement. » En effet, « il est très difficile à un évêque de se dissocier de la position qui a été publiquement prise, et il se trouve simplement réduit au silence. » Allant plus loin, il parle d'« une nouvelle sorte de collectivisme qui envahissait l'Église, [...] les évêques perdraient toute initiative. »

Quelques jours plus tard, il explique non sans ironie : « Si en ce concile, on le (le principe de la collégialité juridique) découvre comme par miracle, [...] il faut logiquement affirmer, comme l'a presque affirmé l'un des Pères : l'Église romaine s'est trompée en ignorant le principe fondamental de sa divine constitution ¹¹. »

Objet de vifs débats lors de la seconde session du concile, le texte est révisé avant la troisième session, mais sans tenir compte des remarques du Coetus. Mgr Staffa et le Coetus reprennent le combat dès le début de la troisième session et obtiennent du pape Paul VI l'ajout de la fameuse Nota explicativa *prævia* qui rappelle la doctrine traditionnelle.

Mgr Tissier de Mallerai résume : « L'action du Coetus avait sauvé la primauté du pontife romain d'un péril mortel. La Note fixait l'interprétation du texte conciliaire dans un sens restreint, que Mgr Lefebvre admit. Elle ferait partie intégrante de la constitution *Lumen gentium*, tout en manifestant l'intrinsèque faiblesse d'un texte qui, sans elle, est équivoque ¹². »

Conclusion

L'Église synodale de François, qui se veut encore plus conciliaire que l'Église conciliaire ne peut que nous inquiéter. Elle s'éloigne de la constitution de l'Église telle qu'elle a été fondée par Notre-Seigneur et ouvre la porte à l'esprit du monde. Sous le refus du primat du pontife romain, se cache à peine le refus de l'autorité divine. En effet, Notre-Seigneur a fondé l'Église sur Pierre pour transmettre la foi et conduire les âmes au Ciel. Il n'a pas fondé un groupe de discussion sur l'avenir de la planète.



⁸ Le Rhin se jette dans le Tibre, p. 224 ⁹ Groupe de Pères conciliaire qui défend les thèses traditionnelles au concile Vatican II

¹⁰ Le Rhin se jette dans le Tibre, p. 89 ¹¹ Mgr Lefebvre, J'accuse le concile, p. 31 ¹² Mgr Tissier de Mallerai, Marcel Lefebvre une vie, p. 319



Saint Béréglise (+ 725), le fondateur de Saint-Hubert



Patrick Martin, Historien

Les diocèses de Liège et de Namur célèbrent, respectivement les 2 et 10 octobre, la fête d'un saint abbé du nom de Béréglise. Le nom de ce saint ne dit sans doute pas grand-chose aux fidèles d'aujourd'hui. Or, saint Béréglise est à l'origine d'une des abbayes les plus prestigieuses de nos régions, visitée par des fidèles du monde entier chaque année : l'abbaye d'Andage, plus connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Hubert, en province du Luxembourg. C'est, en effet, en ce lieu, au coeur de la forêt ardennaise, qu'au XIe siècle l'Évêque de Liège, Walcaud, décida d'y transférer les reliques de saint Hubert, le fondateur et patron de la ville de Liège, afin d'assurer son autorité dans une région où elle était contestée. Dès lors, la présence du saint patron des chasseurs a complètement éclipsé la figure de Béréglise, l'humble religieux à l'origine de cette institution.

Béréglise naquit, vers 647, à Spange, un village aujourd'hui disparu, situé entre Emptinne et Hamois, dans la région de Ciney, en province de Namur. Nous savons de ses parents qu'ils étaient riches et pieux. Sa mère, prénommée Bérilla, donna à son fils une éducation chrétienne et prépara ainsi cette jeune âme à répondre à l'appel du Seigneur. En 660, à l'âge de 13 ans, Béréglise se rendit à l'abbaye de Saint-Trond (Province du Limbourg) où il fit ses études ecclésiastiques, tout en restant un clerc séculier. Les abbayes, à cette époque, abritaient non seulement une communauté monastique mais aussi un ensemble de prêtres séculiers qui avaient pour mission de desservir les paroisses avoisinantes dont l'abbaye avait la responsabilité.

Les abbayes étaient également des lieux où se recrutaient les prêtres destinés au service de la cour soit comme membres de l'administration royale soit comme aumôniers. C'est ainsi que Pépin de Herstal, le Maire du Palais¹ d'Austrasie², qui avait remarqué les qualités intellectuelles et spirituelles de Béréglise, l'invita à rejoindre sa cour personnelle et

à devenir son aumônier. Il confia tout spécialement au saint prêtre le soin de son instruction religieuse ainsi que celle de son épouse et de ses enfants. C'est probablement durant son séjour à la cour de Pépin que Béréglise fit la connaissance d'un jeune aristocrate fougueux du nom de Hubert, dont nous reparlerons plus loin. L'influence du saint aumônier transforma le caractère rude de Pépin et ce, malgré le fait que Béréglise ne se privait pas de rappeler au Prince ses devoirs vis-à-vis de Dieu et du prochain. Ainsi, une légende raconte que Béréglise refusa publiquement de donner le baiser de paix à Pépin parce que ce dernier avait omis de se découvrir la tête en entrant dans l'église. En ce temps-là, on ne plaisantait guère envers le respect dû au lieu saint ! Pépin reçut également des leçons de morale d'un autre grand saint, l'évêque de Maastricht : saint Lambert, dont nous reparlerons à une autre occasion. Les deux hommes de Dieu reprochèrent à Pépin ses moeurs dissolues et son infidélité à l'égard de son épouse, la princesse Plectrude, qui lui avait donné deux enfants : Grimoald et Drogon. Pépin avait, en effet, répudié son épouse légitime pour la remplacer par une autre jeune femme nommée Alpaïde. La patience et la fermeté de Béréglise et Lambert réussirent à ramener Pépin dans le droit chemin ; le prince renvoya donc sa maîtresse et rappela à lui son épouse.

C'est elle, Plectrude, qui est à l'origine de la fondation de l'abbaye d'Andage, un jour où elle s'était arrêtée avec son escorte dans la région d'Amberloup. Elle s'assit près d'une chapelle probablement dédiée à saint Materne (+ 328), un autre grand évangéliste de nos régions, lorsqu'un mystérieux billet tomba du ciel. La princesse l'apporta à Béréglise qui y lut une invitation à construire en ce lieu un monastère "où beaucoup d'âmes passeraient de la terre au ciel". Béréglise y vit un signe de la Providence de réaliser le vœu qu'il chérissait de se retirer du monde et de mener une vie contemplative. Pépin céda donc la terre et l'évêque Hubert, le jeune aristocrate qui succéda

Histoire: Saint Béréglise, le fondateur de Saint-Hubert

à Lambert à l'évêché de Maastricht, donna son accord pour la construction de la nouvelle abbaye. La nouvelle abbaye fut probablement à l'origine une communauté de chanoines réguliers suivant la règle de saint Augustin. Le même évêque Hubert conféra les bénédictions abbatiales à Béréglise qui prit la tête de la nouvelle institution. Hubert et Béréglise, comme nous l'avons vu, s'étaient déjà rencontrés à la cour de Pépin. Les deux ecclésiastiques continuèrent à se voir et Hubert se rendit à maintes reprises à Andage solliciter les précieux conseils de l'abbé Béréglise.

Les litanies de saint Béréglise nous donnent une idée de ce que fut le long abbatiat de notre saint. Dans les invocations, en effet, on dit de lui qu'il fut un "conseiller fidèle des grands de ce monde", un "gardien zélé de l'honneur de la maison de Dieu", un "fondateur de monastères", un "défricheur de forêts", un "directeur des âmes monastiques", une "lumière de la Foi dans les noires forêts d'Ardenne", et un "homme de prière et de travail".

Concluons cet article par la traduction de la prière de l'office et de la messe de la fête de saint Béréglise, telle qu'elle se trouve dans le Propre des diocèses belges à la fin de nos missels. Dans la plupart des oraisons du sanctoral, l'Église résume, en quelques mots choisis avec soin, la vie et les mérites du saint commémoré. Dans ces quelques mots, la sainte Eglise présente aux yeux du Seigneur, comme pour les rappeler à son souvenir, les précieux mérites du saint qui font de lui un puissant intercesseur pour nous auprès de la divine majesté. Ils sont, en même temps, un résumé des "leçons à retenir" pour nous, fidèles, aujourd'hui. Dans la sainte Liturgie, l'Église souligne le grand détachement des biens de ce monde dont a fait preuve saint Béréglise tout au long de sa vie. Il n'a pas, en effet, hésité à quitter le confort du foyer familial pour rejoindre le cloître austère de Saint-Trond. Il accepta également de passer de l'atmosphère paisible de l'abbaye pour rejoindre la cour de Pépin. Enfin, installé parmi les proches du Prince, Béréglise fonda l'abbaye d'Andage, acceptant de prendre en charge les soucis inhérents à la charge d'Abbé. C'est donc tout naturellement que l'Église insiste sur la promptitude avec laquelle Béréglise pratiqua l'obéissance et le renoncement, attentif qu'il était à l'appel de Dieu. Que saint Béréglise nous aide à avoir un amour toujours plus grand pour le Seigneur, un souci constant de remplir notre devoir d'état et nos devoirs de chrétiens avec exactitude et promptitude, ainsi qu'à cultiver dans nos vies un certain détachement des biens de ce monde :

"O Dieu, dont l'appel fit oublier au bienheureux Béréglise tout ce qu'il laissait derrière lui, faites que, par son intercession, nous poursuivions jusqu'au bout la récompense qui s'attache à notre vocation céleste dans le Christ Jésus, notre Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, pour les siècles des siècles. Ainsi soit-il."



¹ L'équivalent d'un premier ministre.

² L'Austrasie est un royaume franc qui comprenait plus ou moins les territoires de la Belgique, du nord de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne actuels.



Former la conscience



Les Sœurs

Dimanche, 13 heures: la famille Martin vient de rentrer de la messe. Les enfants sont restés sages longtemps, ils ont faim, maman se dépêche pour apporter les plats, bref il y a de l'électricité dans l'air. Henri, 7 ans, court dans tous les sens... et cela se termine mal: il bouscule sa mère, qui en renverse la saucière sur la moquette neuve.

— Mais regarde ce que tu as fait, la sauce sur la moquette, tu ne vois pas que c'est grave ?

— C'est grave, maman ?

— Oui, c'est grave, pousse-toi, que je nettoie.

Vingt minutes après, les dégâts réparés, la famille est réunie à table... sauf Henri qui a disparu. Sa mère le retrouve pleurant dans sa chambre.

— Qu'as-tu, mon Henri ?

— J'ai fait un péché mortel !

— Toi ? Un péché mortel ? Mais quoi donc ?

— Mais tu sais bien, j'ai renversé la sauce, et tu as dit que c'était grave...

Les pleurs sont abondants. Avec beaucoup d'affection, la mère prend donc son temps pour expliquer et rectifier la conscience de son petit garçon.

— Quand j'ai dit que c'était grave, je voulais dire qu'on ne pourra pas la rattraper. Mais en soi, ce n'est pas un mal bien grave, ce n'est pas comme si tu avais mis le feu à toute la moquette. Et puis, quand bien même tu aurais fait une catastrophe de ce genre, ce ne serait un péché mortel pour toi que si tu le faisais exprès, ce que je n'imagine pas un seul instant. Même de renverser la saucière, qui n'est pas vraiment grave, tu ne l'as d'ailleurs pas fait exprès. Tu n'as pas fait de péché du tout, mon Ricou, juste une maladresse.

Un jugement à éduquer

La conscience des enfants est bien souvent imprécise. Au catéchisme, on apprend bien en théorie ce qu'est un péché mortel et ce qu'est un péché véniel. Mais quand il s'agit de passer à la pratique... Par ignorance, par manque de maturité de jugement, par impressionnabilité qui fait estimer la gravité de la faute à l'intensité sentie du remords ou à la véhémence du reproche, l'enfant peut être porté à estimer mortel ce qui n'est que véniel ou réciproquement. Et avec tous les dommages graves que cela entraîne: à voir des péchés mortels partout, l'âme risque de se décourager ou de se révolter devant une morale si onéreuse qu'elle en devient impraticable. Mais la conscience large qui ne perçoit pas la réalité du péché et sa gravité risque bien de quitter elle aussi le chemin du paradis.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas d'empiéter sur le rôle du prêtre, et particulièrement du confesseur. Il ne s'agit pas non plus de pénétrer de façon indiscrete dans le sanctuaire de la conscience de l'enfant, là où l'âme, face à son Dieu, reconnaît et avoue sa culpabilité. Cependant, simplement par l'éducation qu'ils donnent, les parents contribuent à former la conscience de leur enfant: «Maman m'a félicité, donc ce que j'ai fait est bien; elle m'a punie, donc ce que j'ai fait est mal. Et même, si elle m'a grondé très fort, c'était très mal.» Pensons-nous à peser le poids de nos compliments ou de nos réprimandes à la valeur proprement morale de l'action? Il se peut que la fatigue ou l'agacement portent l'éducateur à des réprimandes mesurées aux désagréments causés par l'enfant plus qu'au péché commis. Oui, les enfants sont souvent bruyants, maladroits, brise-tout, étourdis: ce sont des enfants, ce sont les défauts de leur âge, mais la responsabilité morale y est souvent minimale, voire inexistante, comme dans l'exemple cité au début.

La cause et les conséquences

Mais voici une autre maladresse. Il pleut, Bruno s'ennuie, il ne trouve rien de mieux, pour s'occuper, que de jouer au ballon dans le salon. Pourtant, son père le lui a déjà interdit deux fois :

— Le ballon, c'est pour dehors.

— Mais non, papa, tu vas voir, je suis très habile.

Évidemment, l'après-midi se termine mal, avec le beau vase de Chine en mille morceaux. Le père de famille est très en colère : le vase de Chine qui coûtait si cher... Oui, mais la vraie faute de Bruno, ce n'est pas tant le dégât matériel que la désobéissance. Et le petit d'homme aurait mal agi même s'il n'avait rien cassé. Le soir, en allant embrasser Bruno dans son lit avant d'éteindre la lumière, la mère profite de ce moment d'intimité pour mettre doucement les choses au point :

— Tu as mis papa en colère cet après-midi, mon petit. Tout cela ne serait pas arrivé si tu avais obéi comme papa te l'avait demandé. Parfois, le bon Dieu permet que notre désobéissance ait des effets qu'on voit tout de suite, afin de bien nous faire comprendre que c'est mal de désobéir. Tu regrettes et tu ne recommenceras plus, n'est-ce pas ? Alors on ne parle plus des dégâts, c'est oublié.

Le petit mot du soir peut ainsi être l'occasion de former ou de rectifier la conscience de l'enfant, dans le calme revenu après une colère, un entêtement, une jalousie... Que les deux parents soient alors l'image de la miséricorde du bon Dieu : quand l'enfant a compris ce qu'il a fait de mal, qu'il a regretté, qu'il est prêt à réparer si nécessaire, il faut que tout soit oublié et qu'il retrouve toute l'affection de ses parents. La pire

des punitions, pour un enfant qui s'entête, qui refuse de pardonner, par exemple, ce sera la privation du baiser du soir.

— Je ne peux pas t'embrasser ce soir, Alix : tu refuses de faire la paix avec ta sœur, tu n'es pas en paix non plus avec le bon Dieu. Je vais revenir dans dix minutes pour voir si tu as changé et si je peux t'embrasser.

La prière du soir en famille est aussi un moment favorable à la formation de la conscience. Après avoir remercié le bon Dieu de toutes les grâces de la journée, on prend le temps de regarder ce qui a pu lui faire de la peine en nous ; le père ou la mère suggère alors quelques péchés possibles, différents chaque soir : « Me suis-je bien tenu à l'église ? Ai-je pensé à rendre service ou ai-je été égoïste ? Ai-je été boudeur ? Me suis-je mis en colère ? Y a-t-il autre chose ? » Après un petit temps de silence pour rechercher ce qui ne serait pas sur la liste, tout le monde récite ensemble l'acte de contrition. Ce qui est suggéré permet à l'enfant de prendre concrètement conscience des péchés qu'il peut avoir commis. Il faut néanmoins faire attention à rester discret : ce n'est pas une confession publique ! Une fois, la mère de famille a suggéré : « Ai-je fait des caprices sur la nourriture ? » Tous les frères et sœurs se sont alors tournés vers Yves, qui venait justement d'être puni au dîner pour un énorme caprice. Le petit est devenu rouge comme une pivoine, et celle qui lui a donné la vie s'est promis de faire plus attention désormais, pour ne pas remuer le couteau dans la plaie !

Une conscience juste et bien formée, délicate et ayant horreur de tout ce qui peut offenser Dieu : c'est la conscience des saints, celle qui nous mènera au paradis !





Vie du prieuré

Chronique

4 juillet

A 19h, petit concert spirituel à l'église Saint-Joseph. C'est le premier d'une série : chaque samedi de juillet et août, ainsi que le 15 août, des artistes différents viennent interpréter avec brio quelques morceaux du répertoire sacré, accompagnés d'orgue.

Du 4 au 6 juillet

Nos sœurs organisent un patronage de trois jours au prieuré, rassemblant quatorze demoiselles de 8 à 14 ans. Elles y font de la peinture, de la couture, de la cuisine, des visites et des jeux, le tout dans une ambiance joyeuse. »





Du 8 au 22 juillet

Camp de la Croisade Eucharistique à Xhos. Cette année, le camp rassembla presque 200 personnes, répartis en quatre groupes distinct (cadets, cadettes, grands, grandes). Pendant le séjour, une terrible nouvelle vint déranger l'heureux cours des choses : le 17 juillet, le maître des lieux, le Baron Didier del Marmol décède dans un accident de voiture. Immédiatement, les croisés se relayèrent à la chapelle afin de prier pour le repos de son âme au pied de sa dépouille mortelle. Que Dieu accueille au paradis notre hôte si généreux !



Vie du prieuré





Dossier

Du 7 au 12 août,

Les exercices de saint Ignace sont prêchés à Anvers par les abbés Hennequin et de Champeaux, et sont suivis par dix retraitants. Ce fut un moment privilégié pour restaurer en profondeur notre âme immortelle. Puissent davantage de chrétiens profiter de cet excellent moyen de sanctification qu'est une retraite !

Avant la rentrée de l'école Notre-Dame de la Sainte-Espérance (4 septembre), le nouveau directeur profite de la générosité des parents, des anciens et des élèves venus aider à rafraîchir quelque peu les locaux. La collaboration des abbés... »

16 septembre

L'évènement sportif du district est annulé à Bonheiden. Mais qu'à cela ne tienne : les passionnés de foot organisent un tournoi de foot en salle à Vilvoorde, tournoi brillamment gagné par la 2e équipe de l'église Saint-Joseph, contre l'équipe de la Milice de l'Immaculée d'Anvers. Celle-ci est d'ailleurs menée par le nouveau prier d'Anvers, monsieur l'abbé Bockholtz.



Carnets paroissiaux

Ont été régénérés dans l'eau du baptême :

- Basile du Sorbier, le 10 septembre à l'église Saint-Joseph
- Jean, Marie, Fanny Gascard, le 17 septembre à Luxembourg

Se sont unis par les liens du mariage :

- Jean Boniface, et Isabelle Dirx, le 19 août à l'église Saint-Joseph
- Fabian Vangansbeke, et Manon Jentgès, le 23 septembre à Arlon

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

- Monsieur Louis Lefèvre, le 7 août à l'église Saint-Joseph. Il est décédé le 26 juillet, munis des sacrements de notre sainte Mère l'Eglise. Il fut dévoué à notre paroisse de Bruxelles pendant de nombreuses années. Prions pour le repos de son âme!

La revue « Pour qu'il règne » a besoin de votre aide !

Les coûts de notre parution mensuelle sont élevés. Pour nous aider, vous pouvez vous abonner à l'année (10 numéros), mais aussi, vous pouvez contribuer à diffuser la revue en la faisant connaître à votre entourage !
Merci pour votre soutien !

Abonnement normal : 50€

Abonnement de soutien : 75€ ou plus !

- Pour vous abonner :
 - ❖ Par courrier : Revue « Pour qu'il règne », rue de la Concorde, 37, B-1050 Bruxelles
 - ❖ Par courriel : info@fsspx.be
- Pour le règlement :
 - ❖ En espèce dans les tronc de la chapelle de la FSSPX que vous fréquentez
 - ❖ Par virement : Avec la communication « Pour qu'il règne » sur le compte :

ASBL Fraternité Saint-Pie X :
IBAN : BE20 0016 9750 5656 - BIC : GEBABEB

APEC (Association de Promotion des Ecoles Catholiques)

- Vous êtes conscients de la nécessité de la formation catholique de nos enfants
- Vous constatez la décadence de l'enseignement officiel
- Vous voulez que la société de demain soit plus catholique

Aidez-nous !

Les écoles catholiques coûtent cher, surtout pour les grandes familles.

Par votre soutien, nous pourrions fournir des bourses d'études aux enfants nécessiteux, afin de les scolariser dans des écoles vraiment Catholiques.

Merci pour votre aide !

Renseignements : bruxelles.apec@fsspx.be

APEC ASBL
BNP PARIBAS FORTIS
IBAN : BE86 2100 0476 2550
BIC : GEBABEBB



Ecole St Jean-Baptiste de La Salle - Camblain l'Abbe

Dates à retenir

SAM
7.10

Pèlerinage de Banneux

27-29.10

Mini camp de la Croisade Eucharistique

9-14.10

Retraites des prêtres du District

MER
1.11

Toussaint, fête d'obligation

3-10.12

Marché de Noël à Bruxelles

Pèlerinage en Terre Sainte

au départ de Bruxelles-Zaventem



avec un prêtre du district de Benelux

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

16 -23 juillet 2024

Visite uniquement en Français
Tarif préférentiel jusqu'au 1 décembre 2023

Détails et inscriptions sur www.odeia.fr

Clic sur ESPACE DEDIE, mot de passe : BENELUX

01 44 09 48 68 / contact@odeia.fr

odeia
Pèlerinages & voyages culturels

PÈLERINAGE À BANNEUX

SAMEDI, 7 OCTOBRE 2023

9h00 : Procession du Rosaire
Chapelle des Apparitions

10h30 : Grande Messe Solennelle
Église N.D. des Pauvres

12h30 : Pique-nique ou repas chaud
Hospitalité du Sanctuaire
Soupe + café : 5 euros
Repas chaud* : adultes 20 euros /
enfants 12 euros (< 12 ans)

14h00 : Départ vers Tancremont (5 km)
Chapelle St. François

16h30 : Vénération de la Sainte Croix à Tancremont

**Miroir
de justice,
priez pour
nous**

Bus* : départ de St. Joseph à 7h00 - 12 euros/per.

Réservations avant le 15 septembre pour le bus et le repas* :
bruxelles.perlerinage@fsspx.be - 0472/37.13.69 - C. Windels

IBAN BE43 0016 4233 6201 - ASBL Fraternité Saint Pie X

www.fsspx.be





FSSPX - District du Benelux

1. Anvers Prieuré du T.-S. Sacrement

Hemelstraat, 21 - 2018 Antwerpen
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 07h30
Grand-messe 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu, Ven 18h30
Mercredi 07h30
Samedi 10h00

Adoration

Lun, Mar, Jeu, Ven 17h00-18h30

2. Gand Chapelle Saint-Amand

Kortrijksesteenweg, 139 - 9000 Gand
Tél. : +32 (0)3 229 01 80
e-mail : hemelstraat.info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h00
Juillet et août 17h00

3. Prieuré du Christ-Roi

Rue de la Concorde, 37 - 1050 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Vêpres & Salut 17h30

En semaine

Messe lue 07h15
Jeudi (en période scolaire) 08h25

4. Bruxelles Église Saint-Joseph

Square Frère-Orban, 3 - 1040 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00
Messe lue 18h00

En semaine

Messe lue 18h00
Permanence d' un prêtre à partir de 16h30
Adoration mardi et vendredi de 18h30 à 20h00

5. Namur Chapelle Saint-Aubain

Rue Delvaux, 8 - 5000 Namur
Tél. : +32 (0)2 550 00 20
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Confessions 08h30
Messe lue 09h00
Grand-messe 10h30

En semaine

Samedi (confessions) 09h30
Samedi 10h00

6. Carmel du Sacré-Cœur

Rue des Wagnons 16 - 7380 Quiévrain
Tél. : +32 (0)65 45 81 65
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h00
Grand-messe 10h00

En semaine

Messe lue 08h00

7. Liège Eglise du Sacré-Cœur

Steffeshausen, 5 - 4790 Burg Reuland
Tél. : +32 (0)80 46 00 13
e-mail : info@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 09h00

8. Gerwen Prieuré Saint-Clément

Heuvel, 23 - 5674 RR Nuenen Gerwen
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30
Salut du Saint Sacrement 10h00

En semaine

Lun, Mar, Jeu 18h30
Mer, Ven 07h15
Samedi 08h30

9. Leiden Chapelle N.-D. du Rosaire

Sumatrastraat, 197 - 2315 Leiden
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Vendredi 18h30
Samedi 09h00

10. Utrecht Eglise Saint-Willibrord

Minrebroederstraat, 21 - 3512 GS Utrecht
Tél. : +31 (0)40 283 45 05
e-mail : c.debeer@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Grand-messe 10h30

En semaine

Vendredi 19h00
Samedi 11h00

11. Kerkrade Eglise Sainte-Marie-des-Anges (en allemand)

Pannesheiderstraat, 71 - 6462 EB Kerkrade
Tél. : +31 (0)40 283 45 05

Dimanches et fêtes

Grand-messe 9h30

12. Luxembourg Chapelle Saint-Hubert

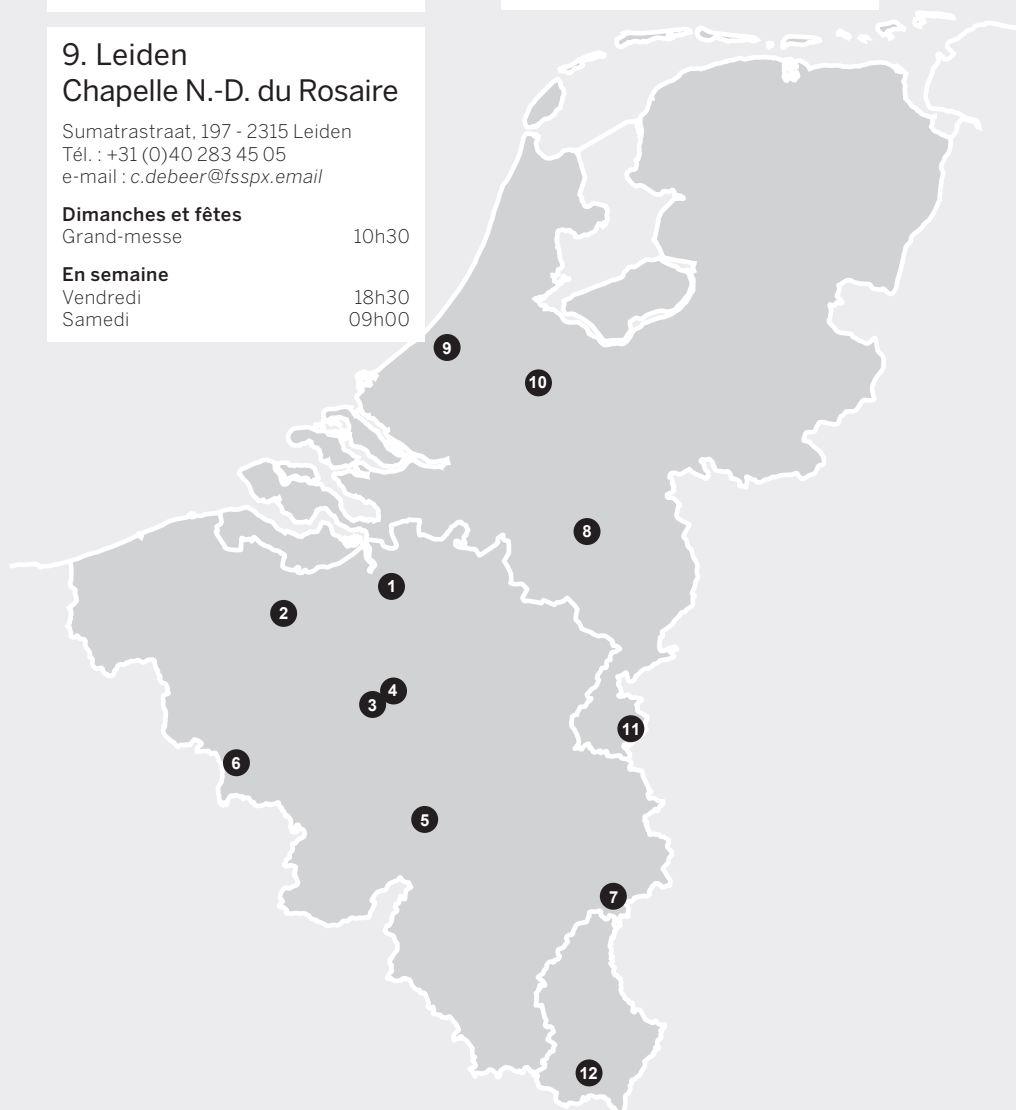
Lameschmillen - 3316 Bergem
Tél. : +352 (0) 6 21 37 84 14
Tél. : +32 2 550 00 20
e-mail : p.hennequin@fsspx.be

Dimanches et fêtes

Messe lue 08h30
Grand-messe 10h30

En semaine

Messe régulièrement le samedi 18h30



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



F S S P X

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX) est une société de vie apostolique de l'Église Catholique Romaine dont le chef légitime est le Pape François.

Fondée par Mgr Lefebvre en Suisse en 1970, et approuvée par l'évêque de Fribourg, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X est internationale avec plus de 700 prêtres vivant dans des communautés réparties dans le monde entier. Douze de ses prêtres œuvrent au Benelux.

Pour-Qu'Il-Règne, revue francophone du district du Benelux, veut contribuer à restaurer toute chose dans le Christ-Jésus, en aidant le lecteur à approfondir la vie spirituelle, nourrir la réflexion et approfondir la connaissance de l'histoire de la Chrétienté.